

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CONTRE la DESTRUCTION de la VOIE PROFESSIONNELLE INITIALE **REGROUPEMENT devant le LP HAIGNERÉ de BLANZY** **LUNDI 11 DÉCEMBRE 15h40**

Déclaration lue le jeudi 07 décembre lors du Conseil d'Administration du LP Claudie Haigneré.

Chaque semaine de nouvelles communications se font autour de la voie professionnelle. Jusqu'à la lettre de notre ministre ce mardi 05 décembre avec l'annonce d'augmentation sensible des enseignements généraux en terminale et des cours à effectifs réduits en français et maths en 2nde et 1^{ère} professionnelle.

Ces annonces contredisent celles des semaines précédentes. Mme Grandjean en charge de la voie professionnelle ayant annoncé une augmentation des semaines en entreprise pour les élèves de terminale, correspondant à une baisse d'environ 200 heures des cours sur l'année.

Que croire ? Qui croire ? Comment croire en la « sincérité » de notre ministre ?

Nous, enseignants du lycée Claudie Haigneré, nous nous en tenons aux textes et écrits.

1. Année de terminale : 12 semaines en entreprise au lieu de 8. 6 semaines de PFMP rémunérées (2 de moins qu'actuellement) et 6 semaines de cours de méthodologie ou de stage (seront-elles rémunérées?)
2. Communication aux entreprises d'un document intitulé « Comment mieux coopérer avec les lycées professionnels ? » décrivant les actions qu'elles peuvent mener et parmi celles-ci :
 - Action 1 : Demander l'ouverture d'une formation secondaire d'enseignement professionnel
 - Action 2 : Participer à l'évolution de l'offre de formation
 - Action 7 : Proposer à vos collaborateurs de devenir professeurs associés
 - Action 8 : Contribuer à la formation continue des professeurs
3. Dans son document CPRDFOP BFC (Contrat de Plan Régional du Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles Bourgogne Franche-Comté, programmation sur 6ans) présenté au CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale), la Région explique « le besoin d'imaginer des formes de mutualisation des moyens (humains, organisationnels, matériels). » Autre extrait : « En lien avec cette mutualisation, il s'agira également de développer la mixité des publics (en formation initiale voie scolaire, en apprentissage, en formation continue) en formation et d'accompagner cette mixité, pour lever les difficultés que peuvent rencontrer les formateurs, en fonction des impératifs liés à des programmes, durées et objectifs différents »

En résumé un très beau projet pour la voie professionnelle, moins d'heures de cours pour les élèves qui en ont le plus besoin, les entreprises locales qui définissent une partie de la formation en fonction de leurs besoins, et la région prête à tout mutualiser et où les enseignants deviennent des formateurs qui seront issus ou formés par les entreprises...

Ce projet les enseignants du lycée Claudie Haigneré, réunis lors d'une Heure Mensuelle d'Informations Syndicales ce jeudi 07 décembre, n'en veulent pas. Les jeunes qui leur sont confiés n'ont pas vocation à devenir seulement une main d'œuvre bon marché, mais des citoyens auxquels des enseignants recrutés par un concours national transmettent des savoirs et des valeurs dans le cadre de programmes et diplômes nationaux, seules reconnus par les conventions collectives.

Les enseignants du lycée Claudie Haigneré appellent l'ensemble de la communauté éducative à les rejoindre lundi 11 décembre à 15h40 pour un rassemblement devant les grilles du lycée et à participer au rassemblement académique devant le rectorat mardi 12 décembre à 14h30.